



Le HCR appelle la police pour évacuer des requérants

YVAN PAPAUX, Date: Mercredi, 08 mars @ 00:00:00

Sujet Genève

Alors qu'ils manifestaient hier en fin de matinée à l'intérieur du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), neuf requérants d'asile frappés de non entrée en matière ont été emmenés par les forces de l'ordre. Selon Jean-Philippe Brandt, porte-parole de la police genevoise, une douzaine d'hommes de la gendarmerie et de la police de sécurité internationale ont été envoyés sur les lieux à la demande du service de sécurité du HCR. Après une tentative de conciliation, les «manifestants qui s'étaient dénudés, ont été emmenés contre leur gré pour être entendus et identifiés dans les locaux de la police», toujours selon M.Brandt.

Les demandeurs d'asile éthiopiens étaient venus dans la matinée de Suisse alémanique pour remettre une lettre au Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. Le HCR représentait pour eux le dernier recours possible après que plusieurs courriers adressés à l'Office fédéral des migrations sont restés sans réponses, selon Meseret Haile, présidente du groupe de soutien aux requérants d'asile éthiopiens, soulignant au passage l'urgence de l'action de ces neuf personnes, la décision de leur renvoi ayant déjà été prise.

La porte-parole du HCR, Marie-Hélène Verney, nuance quelque peu les propos de la police en précisant que la tenue des manifestants n'avait rien d'indécent. «Ils avaient enlevé leurs chaussures et quelques vêtements et bloquaient la sortie du bâtiment.» Le service de sécurité du HCR a fait appel à la police après avoir tenté de libérer en vain le hall des manifestants. «Nous avons reçu une délégation de quatre personnes vers 10h30. La discussion a été très difficile, nous leur avons proposé de revoir leurs dossiers au cas par cas, mais les requérants ont rejeté notre offre», affirme MmeVerney, qui ajoute que «le HCR n'intervient que si la procédure n'a pas été respectée et, en général, à la demande de représentants des demandeurs d'asile».

YVAN PAPAUX

Cet article provient de Le Courrier
<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :
<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=41049>